



Menace de plainte pour critique sur un forum

Par **libertyworld**, le **29/03/2011** à **23:51**

Bonjour, rnTout d'abord j'espère poster au bonne endroit.rnVoila mon problème, cette année je me suis inscrit dans une école privée je ne vous dirai pas ou.rnAprès quelque mois dans cette école je décide d'arrêter car l'école ne respecte pas du tout sa part du contrat, les professeur sont absent, incompetent, le matériel dépassé, école désorganisé et j'en passe. Étant en France dans un pays ou l'on peut s'exprimer librement je me dit qu'il faut que je poste sur des forums mon ressenti et mon expérience passé dans cette école pour que d'autre ne face pas la même erreur. Cependant le message que j'ai posté sur des forums ne leurs à pas du tout plus, je précise mon message n'est ni injurieux, ni insultant, je ne cite aucun nom, prénom ni aucun prof dans l'école, seulement le nom de l'école en question bien sur. Mais voila l'école me contact et me menace de porter plainte contre moi si je n'enlève pas mon message des forums, le plus "injurieux" dans mon message c'est "professeur incompetent". Doit je m'inquiéter de leur menace? Je refuse de retirer mon message pour moi il est important qu'on puissent s'exprimer et donner son avis pour que d'autre puissent en profiter.